

CCTP COURT - BLOC CLIMAT CITY

PRINCIPE DE REALISATION

Le procédé est un système de maçonnerie en blocs béton de granulats légers rectifiés dont les alvéoles sont remplies d'inserts de laine de roche. Les blocs sont assemblés par des joints horizontaux minces obtenus avec un mortier colle à joint mince.

Les points singuliers, comme par exemple les coffrages des rives de plancher, sont traités par des produits sous Avis Techniques comme la planelle isolée Isopanel en granulat léger ($\Psi_9 = 0,28$ W/(ml.K) en plancher 20 cm).

Le montage en zones sismiques conformément à l'Eurocode 8 est permis avec l'utilisation d'accessoires comme le double chaînage vertical, les U de chaînage sismique et la planelle Isopanel S.

OUVRAGES ET DESTINATION

Ce procédé est destiné à la réalisation de murs porteurs ou non porteurs pour tous les types de constructions courantes telles que maisons individuelles, bâtiments d'habitation collective, bureaux, établissements sanitaires et scolaires, et plus généralement tous types de bâtiments à usage commercial, industriel ou agricole au sens du D.T.U. 20.1.

CARACTERISTIQUES ET PERFORMANCES

Longueur : 50 cm - Hauteur : 25 cm - Epaisseur : 20 cm

Résistance mécanique : $f_b = 7,38$ MPa – $f_k = 2,8$ MPa

Résistance thermique certifiée NF Th : $R = 1,93$ m².K/W

Affaiblissement acoustique :

- mur enduit : $R_w + C = 46$ dB ; $R_w + C_{tr} = 43$ dB

- doublage LM : $R_w + C = 58$ dB ; $R_w + C_{tr} = 53$ dB

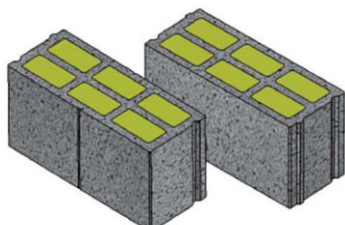
Tenue au feu : REI 240 (sans doublage)

NORMES ET CERTIFICATIONS

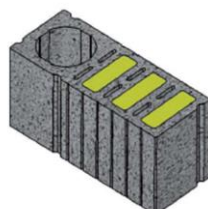
Produit conforme aux normes NF EN 771-3 et 771-3/CN, certifié par la marque NF Th et NF S - Mise en œuvre conformément au DTU 20.1.

FDES vérifiée et disponible sur INIES : $R = 1.93$ m².K/W / 30.0 kg éq. CO₂/m² / Epaisseur 20cm / Module D : - 2.54E-01 kg éq. CO₂

GAMME DETAILLEE



Bloc tableau



Bloc standard

Bloc chaînage vertical



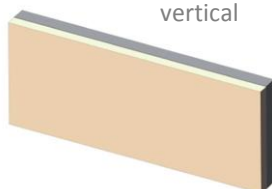
Chaînages horizontaux



Isopanel
AT n° 16/15-706



Double chaînage vertical



Isopanel S
AT n° 16/15-706*01 mod